

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17978 - 70ÈME ANNÉE

5e anniversaire de l'inscription au Patrimoine de l'humanité

Reconnaissance du maloya : un bon travail communiste

En 2009, l'équipe de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise obtenait l'inscription du maloya sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Aujourd'hui, des Réunionnais peuvent s'exprimer en créole sur ce sujet à la télévision. C'est le résultat d'une longue bataille du Parti communiste réunionnais.



Aujourd'hui, c'est le cinquième anniversaire de l'inscription du maloya au Patrimoine de l'humanité par l'UNESCO. Le ton était donné dès hier avec des troupes de maloya dans un lycée, et des élèves qui exprimaient leur satisfaction en créole à la télévision. Cette scène qui peut paraître banale maintenant était inenvisageable auparavant car aussi bien le créole que le maloya étaient interdits par le pouvoir.

Cette journée de célébration du maloya permet de rappeler d'où il vient. Au plus fort de la répression, maloya et 20 décembre ont failli disparaître. Ce sont les Réunionnais les plus pauvres qui l'ont sauvé de l'oubli. A leurs côtés se trouvaient les communistes. Ils étaient le seul parti à lutter pour que le maloya continue à exister et puisse trouver la place qu'il mérite. Le maloya ne pouvait s'exprimer que dans la

clandestinité et dans les Fêtes de Témoignages.

En 1976, le PCR décide de produire les premiers disques 33 tours de maloya. Le maloya est ainsi à l'honneur à la tribune du 4e congrès du PCR au Port. L'enregistrement fait ce jour-là est immortalisé dans « Peuple de La Réunion, peuple du maloya ».

Ces initiatives ont permis au maloya d'être plus fort que la censure. Il n'était plus combattu et ses plus farouches adversaires ont dû s'avouer vaincus.

Pour l'étape suivante, celle de la reconnaissance internationale, l'équipe de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise a pris le relais. Elle a réussi à convaincre l'UNESCO d'inscrire le maloya sur la liste du Patrimoine de l'humanité. C'était le 1er octobre 2009. Quelques jours plus tard, cette grande victoire était célébrée au Centre de rayonnement régional Gramoun Lélé à Saint-Benoît. Car elle signifiait que le maloya ne peut plus disparaître.

M.M.

Aujourd'hui à 17 heures

Discours de Paul Vergès au Sénat

Le parlementaire réunionnais sera le président du Sénat pendant la séance inaugurale de l'assemblée renouvelée par le scrutin de dimanche dernier. Il prononcera donc un discours à la tribune du Sénat. Rendez-vous sur la Chaîne parlementaire (LCP) ou sur Public Sénat à partir de 17 heures.

Dans deux jours, les États généraux du Parti socialiste

Quelle définition donne le PS au mot « partenaire » ?

Vendredi prochain, le Parti socialiste organise ses états généraux. Il est important de rappeler le contexte de cette manifestation à La Réunion au travers de plusieurs articles. Le premier traite des relations entre le PS et le PCR depuis 2012.



En 2012, le PCR s'est pleinement impliqué pour que François Hollande l'emporte largement à La Réunion. Depuis, il n'a pas été traité comme un partenaire.

Deux ans après sa victoire à la présidentielle en France, le Parti socialiste a été pour la première fois confronté au suffrage universel. Avant les élections de 2014, la situation était la suivante. Le PS détenait tous les leviers du pouvoir, ce qui est exceptionnel pour un parti français : la présidence de la République, la majorité à l'Assemblée nationale, la présidence du Sénat, celle de 22 régions sur 26, de l'Assemblée des Départements de France, ainsi que la direction de nombreuses grandes villes.

Le bilan de 2014 est sans concession : trois scrutins et trois défaites. En France, le PS a perdu de nombreuses villes aux municipales, il est arrivé en 3e position aux Européennes derrière l'extrême droite et l'UMP. Il vient enfin de perdre la direction du Sénat. A l'Assemblée nationale, il n'a plus désormais comme seul allié que les radicaux de gauche. Ces derniers sont tout aussi affaiblis avec la défaite aux sénatoriales de leur président, Jean-Michel Baylet.

A La Réunion, le PS a retrouvé son score habituel. Aux Européennes, PS, Progrès et PLR avaient fait liste

commune pour au final à peine 15 % des suffrages. C'est ce qu'obtient en général le PS quand La Réunion est une circonscription unique.

Soutien loyal du PCR à la présidentielle

Mais le fait le plus marquant était ailleurs. Le 21 août, le président de la République est venu à La Réunion. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'accueil réservé par la population n'était guère chaleureux. Tous les prédécesseurs de François Hollande avaient eu droit à des bains de foule, à des assistances de milliers de personnes lors des prises de parole. Rien de tout cela pour l'actuel président de la République, qui n'a pas plus attiré qu'une visite ministérielle.

C'est pourtant dans notre île que François Hollande avait fait son meilleur score. C'était la conséquence de l'implication du PCR dans la campagne. Dès les Primaires citoyennes, le soutien des

communistes avait permis au candidat Hollande d'arriver en tête à La Réunion. Puis lors de la présidentielle, le futur chef de l'État a eu les résultats les plus favorables là où le Parti communiste était le mieux implanté. Le PCR s'était engagé dans la bataille sur la base d'un contrat comprenant notamment la relance du chantier du tram-train, de l'autonomie énergétique, ainsi que l'emploi aux Réunionnais.

**PS+PLR=15 %
aux Européennes**

Si le PCR a été fidèle à ses engagements pendant les campagnes électorales, force est de constater que depuis il n'a pas été traité en partenaire. Aucune partie du contrat passé avec François Hollande n'a connu le début d'un commencement d'avancement. Plus grave encore, les socialistes de La Réunion ont fait des coalitions avec des adversaires déclarés du PCR aux municipales et aux européennes. Cette attitude n'était pas sans rappeler le choix décisif fait par les socialistes aux régionales de 2010 : refuser l'union des forces de progrès afin de faire gagner l'UMP.

Lors de son Université d'été à La Rochelle, le PS a invité plusieurs partenaires qui l'ont aidé à gagner à la présidentielle. Le secrétaire général du PCF a ainsi pris la parole et a même été ovationné par les socialistes. La secrétaire nationale des Verts a pu aussi s'exprimer à la tribune. Le PCR a-t-il été invité ? Comment expliquer ce traitement étrange ? Les relations du PS et ses partenaires sont une question qui devra être tranchée lors de ces états généraux. Car, comment un parti pesant 15 % des voix peut-il espérer jouer un rôle dirigeant s'il n'a pas de partenaire ?

M.M.

Edito

Le gouvernement et la Région Réunion cachent des informations à la population

Lorsque Jacques Delors était commissaire Européen, il a déclaré l'Octroi de mer incompatible avec le marché unique et demandé à la France de s'y conformer. C'est à dire de reconsidérer son existence. Tout le monde était pris de court. Paul Vergès argumenta pour une période transitoire, le temps de se concerter avec tous les acteurs. Mais, sur le principe, cette taxe est contraire à la doctrine libérale.

Des modifications ont été apportées à l'existant et un délai de 10 ans a été accordé. Ce délai a expiré au 1er juillet 2014. Comment et pourquoi les autorités françaises ont-elles laissé la situation pourrir ? Compte tenu de la proximité des élections européennes, un sursis de 6 mois supplémentaire a été donné. L'échéance finale c'est donc le 31 décembre 2014, c'est-à-dire dans 3 mois. La visite de François Hollande, décideur suprême de la République, a été une belle occasion pour l'interroger.

Mais, c'est Victorin Lurel, ancien ministre des Outre-Mer et représentant du candidat Hollande lors de la présidentielle qui provoqua une grosse diversion, la semaine précédant le voyage présidentiel. Il publia un communiqué en Guadeloupe qui

disait en substance que la Commission Européenne a été destinataire des propositions du gouvernement français et a décidé une prolongation jusqu'en 2020. Le PCR a demandé à la Ministre des Outre-mer, Mme Pau-Langevin de clarifier cette annonce. Le lendemain, le communiqué a disparu du site de la Région Guadeloupe.

Entre temps, Hollande est passé à La Réunion, il n'a donné aucune information qui confirme Lurel. Cette gouvernance est bizarre. Cela dure depuis 1 mois et il reste 3 mois avant 31 décembre, la fin du sursis. Il y a comme de la malhonnêteté dans la gestion de ce dossier essentiel. Pourquoi les propositions de chaque Conseil Régional n'ont jamais été publiées ? Pourquoi le gouvernement n'informe-t-il pas les populations concernées sur la synthèse des propositions qu'il a soumises à l'Europe ? Vaut-on attendre jusqu'au dernier jour pour découvrir les propositions faites à notre insu ? Il est largement temps que le gouvernement informe la population réunionnaise de ses propositions.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année

Directeurs de publication : 1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud •
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Un statut donnant aux Réunionnais des moyens supplémentaires pour le développement

40 années de lutte pour la reconnaissance des RUP

Alors que le Forum des régions ultrapériphériques se tient au siège de la Commission européenne à Bruxelles, il est important de rappeler d'où vient ce statut bénéficiant à La Réunion.

Depuis 1979, Paul Vergès, élu cette année-là député européen, interpelle les représentants européens sur l'existence des départements d'Outremer et leurs spécificités géographiques, économiques et sociales.

Des caractéristiques propres à plusieurs territoires insulaires d'États membres de l'Union européenne, notamment en Espagne et au Portugal, dont les retards et les handicaps, ont été prises en compte. Une étape importante était à La Réunion la venue d'une mission parlementaire européenne, impulsée par Paul Vergès.

Reconnaître les spécificités territoriales

En 1984, le député européen Paul Vergès a lancé une initiative destinée à faire reconnaître la spécificité des Départements d'Outremer dans l'Europe. Un an plus tard, une délégation

de la Commission de Politique Régionale du Parlement Européen vient en visite à La Réunion en 1985, et rédige le rapport Ligios, reconnaissant les spécificités des régions d'Outre-mer, caractérisée par leur grand éloignement et des handicaps permanents. Ce rapport est adopté à l'unanimité par le Parlement européen en 1987, qui va par la suite, voté pour la politique du POSEIDOM et plus tard, avec le rapprochement des îles d'Espagne et du Portugal, pour les programmes POSEIMAD et POSEICAN (pour Madère et les Canaries), en 1989.

Les quatre régions françaises d'Outre-mer (La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane), les deux régions insulaires portugaises (Madère, Açores) et la région autonome espagnole (les Canaries) bénéficient donc de programmes spécifiques fondés sur leurs particularités et la nécessité de compenser leurs handicaps structurels dus à l'éloignement et à l'isolement.

En 1992, le Traité de Maastricht « reconnaît que les Régions Ultra-

périphériques de la Communauté (...) subissent un retard structurel important aggravé par plusieurs phénomènes (grand éloignement, insularité, faible superficie, relief et climat difficile, dépendance économique vis-à-vis de quelques produits) dont la constance et le cumul portent lourdement préjudice à leur développement économique et social ».

Mettre en place des mesures spéciales

Le traité « prévoit d'adopter des mesures spécifiques en leur faveur, dans la mesure et aussi longtemps qu'il existe un besoin objectif de prendre de telles mesures (...) en vue de permettre à ces régions de rattraper le niveau économique et social moyen de la Communauté ». Les Régions Ultrapériphériques (RUP) se dotent d'un cadre spécifique pour pouvoir négocier collec-



Pour La Réunion, le statut de RUP a permis d'obtenir d'importants crédits d'investissements. Tout cela n'est pas tombé du ciel, il a fallu la lutte des communistes réunionnais pour obtenir ce traitement spécifique. (photo Toniox)

tivement avec la Commission Européenne. La Conférence des Présidents des RUP est créée afin de permettre à chaque territoire de défendre ses intérêts particuliers et communs.

Face aux spécificités de chaque territoire, le député Paul Vergès interpelle les représentants européens sur la nécessité de mettre en place des programmes d'investissements spéciaux, afin rattraper les retards et handicaps structurels des frontières actives de l'Union européenne.

Depuis le 2 octobre 1997, le Traité d'Amsterdam assure le droit aux RUP d'avoir des mesures adaptées, leur permettant d'être une région d'Europe classée comme prioritaire dans les aides à l'investissement, en matière de lycées, routes, formation professionnelle, aide aux planteurs. Les Régions Ultrapériphériques s'inscrivent dans l'Objectif 1 (Objectif Convergence) leur octroyant un ensemble de fonds structurels : FSE et FEDER.

Céline Tabou

Au siège de la Commission

Bruxelles accueille le « Troisième forum des régions ultrapériphériques »

Le but de forum aura été de « discuter des efforts conjoints à déployer pour dynamiser le développement économique et social dans les RUP » et leur permettre « d'exploiter pleinement leur potentiel ».

Cette année, le forum des Régions ultrapériphériques s'est consacré à la réorientation des ressources et des investissements « de manière optimale », en tirant parti des caractéristiques et des points forts spécifiques des RUP, a indiqué le communiqué de presse.

Cette remarque pourrait paraître ironique face au projet de nouvelle route du littoral du président de la Région Réunion. L'utilisation des ressources financières et environnementales pour un investissement considéré par de nombreuses personnalités politiques et de la société civile comme « pharaonique ».

Les RUP devraient recevoir du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE) une enveloppe de plus de 6,6 milliards d'euros pour la période 2014-2020, au titre de la politique de cohésion. L'enveloppe destinée à La Réunion est désormais gérée par la Région depuis le transfert de compétences. Cela suscite des craintes quant à son utilisation.

Dotée d'un budget total de près de 352 milliards d'euros pour 2014-2020, la politique de cohésion se concentre sur des secteurs clés comme « l'efficacité énergétique, l'inclusion sociale et les PME », contribuant dans une large mesure à la réalisation des objectifs de la stratégie « Europe 2020 », destinée à mettre en place « une croissance intelligente, durable et inclusive ».

L'un des principaux éléments de cette politique de cohésion est de stimuler l'emploi et la création d'emplois en soutenant davantage les petites et moyennes entreprises, la recherche et le développement, l'innovation, les mesures en faveur

du marché du travail et l'éducation, pour « mettre l'ensemble des régions européennes sur une voie commune de croissance et de prospérité », note le communiqué de la Commission Européenne.

Dans des territoires insulaires où le taux de chômage reste très élevé la politique de l'emploi de l'UE est importante mais reste pour certaines organisations insuffisantes, car centrée sur des emplois de courte durée, à l'instar de la Garantie Jeune.

Johannes Hahn, commissaire chargé de la politique régionale de l'UE, a assuré que « la politique régionale a doté les régions ultrapériphériques des instruments nécessaires pour libérer leur potentiel, se prendre en mains et contribuer de manière constructive à la réalisation des objectifs généraux de croissance de l'Union ».

Cependant, « la politique régionale et les investissements qui en découlent devraient avant tout être l'un des principaux instruments permettant d'améliorer la qualité de vie des populations des régions ultrapériphériques grâce à la création d'emplois, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des services de base tels que la fourniture d'eau potable et la gestion des déchets », a indiqué ce dernier.

Pour lui la nouvelle enveloppe 2014-2020 devrait permettre aux RUP « d'être mieux équipées pour surmonter les difficultés auxquelles elles doivent faire face, en transformant leurs inconvénients en atouts, en modernisant et diversifiant leurs économies et en devenant des moteurs de la compétitivité et d'une croissance intelligente et verte ».

Phénomène climatique extrême

L'Hérault touché par des inondations

Du jamais vu d'après Météo-France. Montpellier a connu de fortes précipitations, « en quelques heures l'équivalent de la moitié de ce qui tombe en une année » sur la ville, a annoncé l'institut français de météorologie.



La ville de Montpellier submergée par une inondation surprise. (images France Télévision)

Près de 300 millimètres de précipitations, soit 300 litres par mètre carré, sont tombés d'un coup, dans une région où une soixantaine de communes vont être classées en état de catastrophe naturelle.

Des villes classées catastrophe naturelles

Ces pluies diluviennes ont obligé près de 4.000 personnes à passer la nuit de lundi à mardi dans des gares, des gymnases ou des collèges, parmi lesquels les personnes prises en charge par les services de l'État, l'armée, les associations, les communes et « les personnes coincées dans des trains ou à la gare aéroportuaire », a expliqué la

préfecture de l'Hérault. Aucun mort, ni aucun blessé n'a été recensé dans le département, où les zones les plus touchées vont d'Agde au sud de Montpellier et passant au-dessus de l'étang de Thau, selon la préfecture. Sans plus attendre, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a annoncé le classement d'une soixantaine de communes dans le dispositif de catastrophe naturelle.

Ce dernier devrait rencontrer les élus et « les forces mobilisées », lors de sa prochaine venue à Montpellier, pour constater les dégâts. Au total plus de 1.500 gendarmes, pompiers et militaires de la sécurité civile ont effectué plus de 1.200 interventions. Après deux jours intenses, « la pluie a cessé depuis longtemps, on est sur une queue de phénomène », a précisé mardi ma-

tin la préfecture.

La rivière du Lez a connu une crue « très forte » lundi à Montpellier, provoquant d'énormes bouchons dans les rues inondées et obligeant un habitant à utiliser un kayak pour se déplacer dans le centre-ville. Météo-France a maintenu le suivi en vigilance orange pour les départements de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et du Gard.

Adapter rapidement le territoire

Cet épisode pluvieux rappelle celui vécu voici quelques jours par les Dionysiens, qui ont vu tomber des trombes d'eau durant quelques minutes. Cette situation laisse présager des phénomènes naturels plus intenses avec le réchauffement climatique en hausse depuis quelques années.

En effet, les changements climatiques conduisent à une intensification des phénomènes naturels comme les pluies, la sécheresse, le froid, la chaleur ou encore la neige. Ce constat impose donc aux États de s'adapter à ces changements, à travers un nouvel aménagement du territoire, adapté au climat permettant de sécuriser les populations.

Cette adaptation passe par exemple, par une réinvention du système routier, des transports et des constructions d'habitats et d'infrastructures. Mais également, des lieux de vies, en effet, les pluies diluviennes entraînent très souvent des éboulements, dus à des constructions à risque faites sur des falaises ou des zones à risques (littoral, en pente...). Le prochain grand sommet sur le climat de Paris pourrait prendre en compte la nécessité de l'adaptation et de l'aménagement du territoire dans ces conclusions et notamment dans le rapport final devant être approuvé par les pays membres des Nations Unies.

Céline Tabou



La canne c'est le sucre, mais pas seulement !

Chapitre 1

La canne de bouche...

C'est le nom que l'on donne un peu partout à la canne à sucre, friandise. Celle que l'on épluche et que l'on presse entre les dents pour recueillir le jus d'une fraîcheur inégalée (pour moi). Ceux qui ont grandi à la campagne me comprennent... Certes il y avait les cannes étudiées pour comme la canne bonbon, la canne tamarin, la canne mapou et d'autres encore..mais il y avait aussi celles que l'on dérobaient sur les tas alignés le long des chemins. Celles que l'on tirait des charrettes ou qu'on allait chercher à vélo sur les plateaux des usines, ou bien celles que l'on chippait dans les champs et que l'on partageait

en tronçons – les nœuds – avec les dalls.

Est-ce que c'était bon ? absolument ! Bon par son goût, bon pour désaltérer et bon pour la santé car le jus est riche de vitamines B1, B2, C et.. Bon pour l'hygiène car elles nous faisaient les dents d'une blancheur de rêve. La canne de bouche se vend encore sur les marchés forains. Devant la balance de la pente Sassy à Saint-andré, j'ai rencontré une personne qui avait fait l'acquisition d'une machine à confectionner du jus de canne...

Georges Gauvin

Vocabulaire

Un enfant mâche la canne, après avoir pelé celle-ci avec les dents ou bien un canif, puis il mâche le tissu végétal pour en tirer le jus. Il crache ce qu'en créole

on appelle la "mar d'kane", un résidu spongieux. Un gramoun aux dents plus fragiles "perse" - comme on essore un vêtement – la canne en la pliant en deux et en buvant le jus qui s'écoule.

Oté

Konm poisson dann lo !

Lo tram-trin, sa in promès éléktoral i di, mwin mi antyin pa. Mèm si pou in pé, in promès éléktoral i angaj ryink sak i krwa, sak l'espri lé kourt konm zot shové, mi andiskonvyin pa non pli. Mé sa la pa la promès in boug sou samdi swar, sinonsa sak in léstrévagé, ou inn ti san-binyé, ni in kakasé si bor shomin. Sa la promès in prézidan la républik foutor. Dann kèl fo trin li ral a nou ? Zistoman, si l'été inn ti ryin ditou, inn ti promès la kouyonad, nou noré di, fé pa in ka, anshèw lès tonbé, ni pé pa. Ni pé pa éfasé, lé tro inportan po nou. Pa bozwin di nout gro kèr la lévé ou nou rod larlik. Nou la désid ansanm tousala, la di vot pou ou, va fé, la rényon la vot an touk pou ou. Ou la promèt yèr, ansort a ou zordi. Touléka, bann jénn i an pé pi atann, alorss, aforss alé a lo kalbass va pété.pou kosa zot la kass tout nout prozé dévlopman ?

Nou lavé bonpé prozé pou démay nout péi, pou donn travay marmay, nout mézon civilisasyon, sa osi té bwyn asiz, té byin okipé, pou réini a nou ansanm(ni roparl plitar dé sa), é ankò d'ot, mé lo bann sosialis la may a nou in kal an 2010 la kass nout trin é la mèt lo bann san konprénir an plass, la dégrinn tout. Mé lo tram-trin sé la promès lo prézidan.kont si nou pou soukouy a li, pou sonn la klosch é pou bat tanbour. Mwin mi krwa, sé lo prozé kapital pou la rényon, in prozé daplon, sé lo prozé larpon konm i di. Li dovré èt la lokomotiv pou anbèk tout konpartiman nout dévlopman ansanm. Sanm po mwin si i fé, li va mèt nout péi si lo ray lavnir, li va ral tout dovan. Pou galiz in pé shomin nout tout. Mé pou sa i fo li ariv a l'èr. Ankò zordi mi di, ni domann pa souplé, ni domann pa mèrl blan, na pwin, nou réklam sak i dwa a nou.ryink sa. Tansyon tronpé ni koné konbyin i dwa a nou dopi préd swasant diz'an. Ni koné konbyin i mank, kamarad la marké tousa i mank si karné.

Konm di mon dalon, nou lé dann la krosé shomin, swa ni anbrèy é ni gingn braké pou trouv lo shomin galizé é ni avans, swa nou lé pa kab, motèr i tinn, ni déray. Konm ni sava, mwin nana in pé doutans, lo tan i pass baya, mèm si gramoun i di, lé tar, lé tré tar mé lé zamé tro tar. Nana i di osi lo tan pèrdi, sé lo tan fouti.

Justin